

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU  
15 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le quinze décembre à vingt heures, le Conseil communautaire s'est réuni, après avoir été convoqué le 23 novembre par Marc GIROUD, président.

**PRÉSENTS :** François PELEGRIN, René DESMOTTES (Arronville), Martine BAUDIN (Berville), Gérard LEROUX, Michel DELAHAYE, Matthieu LAURENT, Marie-Agnès PITOIS, Catherine COSSON (Ennery), Jean-Pierre STALMACH, Brahim MOHA (Épiais-Rhus), Stephan LAZAROFF (Frouville), Annie POU CET, Didier KREMER (Génicourt), Éric COUPPÉ (Hédouville), Éric BAERT, Jean-Marie PIERRAT (Hérouville), Christian DUMET, Michel RICHARD (Labbeville), Marion WALTER (Livilliers), Philippe GUEROULT, Christophe BUATOIS, Chantal

DESHONS, Michel DAUGE, (Nesles-la-Vallée), Marc GIROUD, Michelle DAUVERGNE (Vallangoujard).

**ABSENTS :** Marie-Yvonne COUBRICHE (Ennery), Christian PION (Ménouville), Marie-Thérèse DESCHAMPS Nesles-la-Vallée (a donné pouvoir à Christophe BUATOIS).

**INIVITÉS :** Daniel DESFOUX, Maire de Butry-sur-Oise et Bruno HUISMAN, Maire de Valmondois.

Annie POU CET est désignée secrétaire de séance.

Effectif du Conseil communautaire :	28
Présents :	25
Votants :	26

## Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Le Président expose que le Conseil communautaire doit se prononcer, dans un délai de deux mois à compter du 30 novembre 2015, sur le Projet de schéma départemental de coopération intercommunale que le Préfet vient de transmettre à l'ensemble des communes.

Il souligne que ce projet de schéma comporte deux erreurs concernant notre Communauté.

Pour ce qui concerne notre Communauté, ce projet de schéma décline les dispositions législatives et annonce une profonde réforme des syndicats.

Il propose de marquer de fortes réserves quant au projet de restructuration des petits syndicats intercommunaux qui font la preuve de leur efficacité.

Jean-Pierre STALMACH exprime avec encore plus de vigueur ces mêmes réserves, ainsi que Philippe GUÉROULT et François PELEGRIN, qui insiste sur les difficultés prévisibles dans l'articulation avec les autres communautés.

### DÉLIBÉRATION 2015-32 (statuts)

Vu le Projet de schéma départemental de coopération intercommunale reçu le 30 novembre,

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité, DEMANDE la correction de deux erreurs : (1) placer la Commune de BERVILLE dans la Communauté de communes Vexin Centre et (2) donner à notre Communauté sa dénomination exacte : Communauté de communes Sausseron Impressionnistes,

EXPRIME SON OPPOSITION à la réforme des syndicats intercommunaux telle qu'elle est engagée,

DEMANDE que toute éventuelle restructuration soit conduite en véritable concertation, avec le temps nécessaire, qu'elle prenne en compte à la fois les services rendus et la pertinence des organisations en place et qu'elle n'impose pas aux collectivités, déjà très

sollicitées par la mise en place de la réforme territoriale en cours, des solutions artificielles de regroupement.

Fait et délibéré le 15 décembre 2015.

Le Président,  
Marc GIROUD

